



LE CHOIX DES PLANTES POUR EXPLORER EN TOUTE LIBERTÉ ET SÉCURITÉ !

Soutenir, permettre aux enfants d'explorer et de découvrir leur espace extérieur est essentiel.

Pour une découverte en toute sécurité, il est essentiel de s'interroger sur les plantes présentes dans l'espace extérieur accessible aux enfants. En effet, certaines plantes, même communes, comme le lierre, sont toxiques.

Les symptômes pouvant se déclencher après contact ou ingestion de plantes toxiques peuvent aller de crampes abdominales, nausées et diarrhées, à des irritations de la peau, des difficultés respiratoires ou encore, un empoisonnement.

Sur son **site Internet**, le **Centre Antipoisons** donne des conseils pour l'aménagement d'un espace extérieur et nous rappelle ceci :

- **pour les plus jeunes enfants, il faut éviter tout contact avec les plantes toxiques** et les accompagner en permanence lors des activités de plein air,
- si l'enfant est plus âgé, lui apprendre à reconnaître les plantes, lui expliquer les dangers potentiels et lui donner le réflexe de se laver les mains après un contact.

Il est (...) à conseiller d'éduquer très tôt les enfants à ne pas toucher aux plantes et à ne pas consommer des baies, sans demander d'abord l'avis d'un adulte.

Des outils existent pour choisir des plantes non toxiques :

- Brochure plantes du Centre Antipoisons (brochure à laquelle l'ONE se réfère en priorité) www.centreatipoisons.be → Nature → Plantes
- Liste des plantes toxiques, éditée par le Jardin botanique de Meise www.plantentuinmeise.be → Plantes toxiques
- Manuel Sécurité des aires de jeux : brochure éditée par le SPF Économie (pp. 60 et 61). <http://economie.fgov.be> → Entreprises et Indépendants → Sécurité des produits et des Services

Un réaménagement ou une construction, s'ils ne sont pas les seules opportunités de changement, sont des moments particulièrement propices pour réfléchir aux espèces végétales de son extérieur.

Témoignage

A Oreye et à Wasseiges, on plante !

En collaboration avec Nathalie DEVIVIER,
Coordinatrice accueil ONE.

En 2015, la commune d'**Oreye** a décidé de revoir l'aménagement des espaces extérieurs de la crèche et de l'école maternelle communales dans le but de créer des espaces verts se prêtant à l'exploration par les enfants. Pour ce faire, il était nécessaire de choisir des matériaux et des végétaux adaptés. Eviter les risques de chute, les plantes avec des baies toxiques... et permettre ainsi un aménagement respectant les contraintes d'hygiène et de sécurité étaient les maître-mots du projet porté par le pouvoir organisateur.

Lors d'une rencontre de la Coordinatrice accueil avec la directrice du milieu d'accueil, un article¹ a été transmis et un contact a eu lieu avec la cellule Eco-conseil pour préciser la liste des plantes à privilégier.

Dans un second temps, l'éco-conseiller de la commune d'Oreye, M. MOLS, a pris contact avec la Coordinatrice accueil et a pu remettre un projet d'aménagement extérieur. Celui-ci a été analysé par la cellule Eco-conseil et ajusté.

Des espèces spécifiques ont été choisies : les arbres parce qu'ils apportent un peu d'ombre, de la beauté, du relief, de la matière première pouvant favoriser la créativité des enfants ; des fleurs pour les senteurs, les couleurs, les textures.

Ce projet a toutefois connu des difficultés dans l'exécution de par le changement, notamment de direction. Les puéricultrices restent toutefois attentives : l'aménagement du jardin devrait redémarrer dans les mois à venir afin d'offrir aux enfants, au-delà de l'espace de jeux, un paysage riche en découvertes, qui leur permettra notamment d'exploiter l'odorat, le toucher, la vue, le goût.

Quelques mois plus tard, la **crèche « Aux petits pas » de Wasseiges** a également manifesté le désir de rendre son espace extérieur plus adéquat à l'exploration des enfants. La Coordinatrice accueil a tout naturellement fait profiter la crèche de Wasseiges de l'expérience précédente à Oreye. Un suivi similaire a donc été mis en place. La directrice, Mme. DELARBRE, a été impliquée tout au long du projet.

Afin de favoriser l'éveil sensoriel, l'équipe de la crèche de Wasseiges s'est orientée vers des zones de plantation, des arbustes pour les petits fruits (groseilliers) et de culture afin que les enfants puissent cultiver un jardin potager, des plantes aromatiques et ornementales.

Aujourd'hui, cet espace extérieur est utilisé comme terrain d'exploration, en complément des terrasses en bois présentes dans chaque service. *« Ils ont de petites terrasses dans la continuité de chaque service... Les enfants vont plutôt en exploration ou en « excursion » dans le jardin où se trouvent les plantations. »*



Dans ce projet, l'entretien respectueux de la santé et de l'environnement a également été pris en compte par la commune. La directrice, Mme. DELARBRE, nous explique : *« L'espace extérieur est entretenu par les ouvriers communaux (pelouse, parterres, haies...). Aucun pesticide et/ou herbicide n'est utilisé. Les ouvriers communaux utilisent un désherbeur thermique. L'entretien est réalisé en journée en présence des enfants à la crèche mais nous demandons aux puéricultrices de garder les enfants à l'intérieur et de fermer les fenêtres le temps de l'entretien (maximum une heure). »*

L'Administration communale a écrit aux différents agriculteurs qui ont des champs aux alentours de la crèche pour leur demander d'éviter de pulvériser pendant les heures d'ouverture de la crèche et de présence des enfants. »



Témoignage

A Bruxelles, on verdit !

Entretien avec Alice HERMAN,
architecte au bureau d'architectes A2M.

Dans la commune de **Saint-Josse-Ten-Noode**, une nouvelle crèche est en construction. Inscrite dans le projet de réhabilitation de 2 bâtiments de logements, cette crèche passive pourra, dès fin 2018, accueillir 36 enfants, répartis en 3 sections.

Dans ce quartier très urbanisé, le choix a été fait de mettre l'accent sur la verdure, avec une crèche dont les ouvertures sont tournées vers l'intérieur de l'îlot et un parc semi-public. L'accès principal de la crèche se fera d'ailleurs en traversant cet îlot de verdure.

« *Un chemin en béton traverse le parc et amène parents et enfants vers l'entrée principale, au milieu du parc [...]. C'est un accès agréable qui favorise la transition depuis la rue jusqu'à la crèche. L'emplacement central de l'entrée permet également d'orienter la crèche sur le parc et non sur la rue. C'est important pour l'ambiance générale.* »



Bien entendu, les enfants et l'équipe du milieu d'accueil disposeront d'un espace extérieur qui leur est propre, inaccessible au reste du public. L'idée initiale était de prolonger cet espace extérieur par un accès à la toiture verte de la crèche.

Alice HERMAN, architecte en charge de cette réalisation, nous raconte le cheminement autour du projet d'espace extérieur :

« *A l'origine, la toiture de la crèche devait être accessible aux enfants, elle a été étudiée comme une prolongation du parc que nous créons. L'entreprise émettait des doutes quant à la réalisation de la toiture verte de la crèche, qui a la particularité d'être à double courbes et en forte pente. Cette partie de la toiture, en courbe donc, est en relation directe avec les espaces extérieurs des sections. Suite aux craintes émises par l'entreprise, nous avons étudié une alternative où il était question de changer le revêtement et de faire grimper une plante persistante, tout en conservant l'aspect visuel de courbes verdurisées. Nous avons pensé au lierre et à la vigne sauf qu'après vérifications, il n'existerait pas de type de vigne persistante. Le choix était très limité et s'est tourné vers le lierre. Cependant, suite à une question du maître d'ouvrage, nous voulions vérifier la toxicité de cette plante et savoir si, dans le cas où elle était considérée comme toxique, il était acceptable d'en planter dans un espace attenant à un espace extérieur dédiés aux enfants. C'est là que j'ai contacté la cellule Eco-conseil, ainsi que le centre Antipoisons.* »

La Coordinatrice accueil, Sidonie ODIMBA, a été informée de cette démarche, qu'elle a soutenue.

Se basant sur la brochure du centre Antipoisons, la cellule Eco-conseil a déconseillé le choix du lierre, toxique, dont les effets peuvent être, par exemple, des réactions allergiques cutanées de type dermatite de contact, lors du contact avec le suc ou les feuilles.



Après des échanges avec le bureau A2M, il a été décidé que le lierre pourrait être conservé si et seulement si, le « non-contact » avec les enfants pouvait être garanti sur le long terme, y compris en tenant compte de la pousse de la plante.

Depuis et après des échanges avec différents sous-traitants, il a été décidé que la toiture ne serait pas accessible (pente fort raide), sauf pour l'entretien et qu'un projet de toiture verte extensive serait possible. Les plantes pour cette toiture verte extensive ont été choisies avec soin.

« *C'est une histoire de cheminement, il y a eu beaucoup d'allers-retours entre les intervenants (maître d'ouvrage, entrepreneurs, architecte, ONE...)* ».

En complément de cet espace extérieur, des patios sont prévus à l'intérieur de la crèche. Les deux grands patios auront un sol en « *graviers, sur pleine terre, avec des pommiers et des viornes nains²* ». Le rôle des patios est également d'apporter de la lumière dans les locaux.

Il est prévu que ce projet soit finalisé au cours de l'année 2018.